



**PRÉFET  
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Service Agriculture Biodiversité Espace Rural

Référence :

Affaire suivie par : Ghislaine DOSSOU – Gaëlle  
HAUTECOUVERTURE  
tél : 03 83 91 40 76 – service : 03 83 91 40 40  
ddt-espace-rural@meurthe-et-moselle.gouv.fr

**Direction départementale  
des territoires**

Nancy, le 20 JUIN 2023

Le directeur départemental

à

Monsieur le Maire de LONGLAVILLE  
18 place du 24 juillet 1897  
54810 LONGLAVILLE

**Objet : Avis CDPENAF sur le projet de modification du PLU de LONGLAVILLE**

Monsieur le Maire,

La commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF), lors de sa réunion du 25 mai 2023, a examiné le dossier de modification du PLU de LONGLAVILLE.

La modification du PLU, délibérée en mars 2023, présente plusieurs objets :

1/ La parcelle AB 60 est modifiée de zone UX en UB, pour la création mixte d'habitats et de services, sur une surface de 1 ha.

2/ Le lieu dit « Le vilé » est modifié de zone 2AU en 1AU, pour la création de logements sociaux et seniors, sur une surface de 1,3 ha.

3/ Sur la parcelle AB 152, un STECAL est créé, pour permettre la réalisation des travaux liés à l'usine de recyclage de PET (surface de 0,17 ha).

Après discussion les membres de la commission émettent un avis favorable au projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente de la CDPENAF,  
Pour le préfet, par délégation,  
La directrice départementale adjointe,

  
Isabelle LOREAUX